



Direction Générale Territoires,
Proximité, Déchets et Sécurité
Pôle Loire, Sèvre et Vignoble

Décision n°2025-943

Objet : Les Sorinières – Rues des Prairies, des Clairières, des Coquelicots, du Moulin des Landes, du Bignon, avenue du Champ Fleuri – Classement de 20 parcelles.

Réf. : 3.5.1

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 11.4.4) portant délégation du Conseil à la Présidente pour prononcer le classement dans le domaine public de tout bien immobilier,

Vu l'arrêté n°2025-43 du 21 mai 2025 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu la décision n°2021-1004 du 21 septembre 2021 relative à l'acquisition des 20 parcelles listées dans le tableau ci-dessous situées rues des Prairies, des Clairières, des Coquelicots, du Moulin des Landes, du Bignon, Avenue du Champ Fleuri de la ZAC du Taillis sur la commune de Les Sorinières.

LISTE DES PARCELLES			
Section	Numéro	Dénomination	Contenance (m²)
AV	212	rue des Coquelicots	445
AV	213		619
AV	204	rue du Moulin des Landes	37
AX	233	rue du Bignon	691
AX	206		30
AX	205		38
BH	61	avenue du Champ Fleuri	40
AV	271	rue des Prairies	3 420
AV	276		509
BB	206		451
BB	211		44
BB	214	rue des Clairières	16
BH	134		274
BH	137		59
BH	142	rue des Clairières	1 079

LISTE DES PARCELLES			
Section	Numéro	Dénomination	Contenance (m²)
BH	147	rue des Clairières	683
BH	153		1 406
BH	158		24
BH	162		238
BH	173		14
Superficie totale			10 117

Considérant que ces parcelles sont affectées à l'usage direct du public, car elles constituent la voirie et ses accessoires sur la commune de Les Sorinières.

Considérant que ces parcelles doivent être intégrées au domaine public métropolitain.

Décide

Article 1. Les Sorinières – Rues des Prairies, des Clairières, des Coquelicots, du Moulin des Landes, du Bignon, avenue du Champ Fleuri – Classement dans le domaine public de 20 parcelles listées dans le tableau ci-dessous d'une superficie totale de 10117 m².

LISTE DES PARCELLES			
Section	Numéro	Dénomination	Contenance (m²)
AV	212	rue des Coquelicots	445
AV	213		619
AV	204	rue du Moulin des Landes	37
AX	233	rue du Bignon	691
AX	206		30
AX	205		38
BH	61	avenue du Champ Fleuri	40
AV	271	rue des Prairies	3 420
AV	276		509
BB	206		451
BB	211		44
BB	214		16
BH	134	rue des Clairières	274
BH	137	avenue du Champ Fleuri	59
BH	142	rue des Clairières	1 079
BH	147	rue des Clairières	683
BH	153		1 406
BH	158		24
BH	162		238
BH	173		14
Superficie totale			10 117

Article 2. De charger M. le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le

10 OCT. 2025

Pour la Présidente
Le Vice-Président Délégué

Michel LUCAS



mis en ligne le :

15 OCT. 2025